



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de la Réunion N°3 du Comité Directeur le 28 septembre 2019 à Argeliers

PRESENTS :

Hélène Davit Vice-présidente
Jean-Marc Gibrat Trésorier
Jean-Luc Lomon Secrétaire général
Jean-Jacques Cantagrel, Patrick Fouché, Dominique Menez, Christian Laubertie, Régine Laubertie, Brigitte Wash, Pascal Wisniewski, au titre de l'ETR Laurent Chamerat, Julien Garcia.

ABSENTS EXCUSES :

Eric Irvoas Président, Marie-Agnès Altier, Patrick Fontana, Louis Mesnier, Pierre Roussotte, Patrick Vaugeois.

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Paul Couzinet, Jean-Michel Mostacci, Michel Trouillet.

Rédacteur de séance :
Jean-Luc Lomon

PROCHAINES REUNIONS :

Samedi 14 décembre 2019 (lieu à définir)
Samedi 29 février 2020

ORDRE DU JOUR :

- Préambule
- Approbation du compte rendu du Comité directeur N°3
- Mot de la vice-présidente
- Point financier – ANS
- Etat d'avancement des actions des commissions
- Désignation représentant LOVL Natura 2000
- Local de Saint Martin de Londres
- Guide à l'usage des gestionnaires de sites FFVL
- Utilisation du mailing liste FFVL
- Point Technique et sécurité
- Divers

PREAMBULE

Jean-Luc transmet les excuses d'Éric pour son absence due à des questions familiales impossibles à reporter.

Quorum

Jean-Luc rappelle les conditions de vote/quorum

Statuts de la Ligue

Article 8

Alinéa 2

Le Comité directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres élus sont présents.

19 élus -> au moins 7 élus présents

Alinéa 4

Pour les votes effectués en séance, chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir.

Avec 10 élus présents et 5 procurations le Comité Directeur peut se réunir et délibérer.

Dominique manifeste son agacement face au nombre d'absent pour une réunion prévue de longue date et importante.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR N°2

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 15 voix

Le compte rendu du Comité Directeur N°2 est approuvé à l'unanimité.

MOT DE LA VICE-PRESIDENTE

Depuis le CD précédent de la Ligue fin mai, la période juillet Aout 2019 a été favorable à nos activités, de beaux vols pour certains d'entre nous...

De mon côté j'ai pu me rendre à 2 événements de qualité proposés sur notre Ligue:

- Début juin: le PLAF à Val Louron qui portait bien son nom... météo favorable, de beaux plafonds, du monde, un grand nombre de jeunes, une compétition PA d'un bon niveau, la réunion nationale des féminines, bref, la présence de stands des professionnels, une jolie dynamique et des échanges riches.
- Début septembre: le Fête du Ciel à Aucun : ambiance différente mais aussi très belle dynamique de partage avec de nombreux bénévoles de la vallée, un grand nombre de Baptêmes et le spectacle magnifique des montgolfières.

D'autres événements ont eu lieu, mais chaque commission ici présente en fera part pendant ce CD. J'en profite pour vous demander de rappeler aux organisateurs qu'ils n'oublient pas d'envoyer leurs pubs sur la page FB "Ligue Occitanie de vol libre" de la LOVL et à Patrick (webmaster@lovl.fr) pour qu'il puisse mettre les infos sur le site internet.

Je me suis également déplacée la semaine dernière sur la coupe Icare, la météo y a été plus clémente qu'annoncée, mais toute la partie vols accros et vols déguisés a été réduite. J'ai croisé peu de personnes issues de notre Ligue, l'éloignement en est certainement la cause, mais il serait bien de faire quelque chose à ce niveau.

Concernant la FFVL, la réunion sur la sécurité a permis une synthèse des différentes actions de l'année; par ailleurs l'approche des élections influence certaines discussions...

L'organisation de la FFVL est au cœur des préoccupations avec entre autres la place des comités dont celui du parapente. J'étais également présente lors de la remise des prix organisée le samedi...

(Pierre Remy était cité pour la 3ème place pour le circuit sport - le club languedocien "Cabri'air" 2ème par équipe de club pour la Coupe Fédérale de Distance).

POINT FINANCIER – ANS

Situation financière au 30 juin

La situation financière est saine mais il faut rester vigilant.

Nous avons dépensé 60% du budget prévisionnel.

Concernant le reversement des cotisations, nous avons envisagé une recette de 11000€ pour l'année 2019, au 30 juin a été perçu 7800€.

Situation comptable intermédiaire au 30 juin 2019.

Dépenses		Recettes	
Compétition Haut-Niveau			
Intervenants sportifs	5 185,00 €		
S/S total Compétition HN		5 185,00 €	
Formation			
Stages extérieurs	4 140,00 €	Stagiaires	8 610,00 €
Stages extérieurs (en attente)	1 240,00 €	Brevets	1 050,00 €
Véhicules	775,00 €		
Intervenants sportifs	4 780,00 €		
S/S total formation		10 935,00 €	S/S total formation 9 660,00 €
Autres commissions et fonctionnement			
Licences	859,25 €	Loyers	500,00 €
Aide aux clubs	2 800,00 €	Ventes diverses	140,00 €
électricité	90,72 €	Licences	7 892,50 €
Entretien petit équipement	249,22 €	Produits financiers	67,50 €
Fournitures administratives	870,13 €	Produits de cession (bateau/voiles,...)	8 620,00 €
Locations immo	3 682,06 €	RNC	13 350,00 €
Entretien réparation	1 589,79 €		
PSA 31	2 291,48 €		
Cadeaux	67,90 €		
Déplacements / missions	6 911,11 €		
Repas AG / réception	566,06 €		
Frais postaux	125,64 €		
Téléphone	280,46 €		
Frais banque7385	73,85 €		
Cotisations	335,00 €		
Exercice antérieur	156,98 €		
S/s total autres commissions et Fonctionnement		20 949,65 €	S/s total autres commissions et Fonctionnement 30 570,00 €
Sécurité & technique			
Déplacements	352,44 €		
S/S total Sécu		352,44 €	
Total 30 juin 2019			
Dépenses		37 069,65 €	Recettes 40 230,00 €

Patrick souhaite apporter des précisions sur le financement de la commission handi. Afin de ne pas entrer dans un débat qui est technique , Hélène propose de faire une réunion de bureau spécifique sur cette question.

Conseil régional

Concernant les financements accordés par la Région pour 2018 il reste environ un solde 15000€ à percevoir (actions et équipement). Nous avons perçu à peu près 30%. L'abandon de dispositif SESAME à rendu la justification des dépenses difficile. Nous sommes revenus aux dossiers papier. Laurent souligne l'importance d'atteindre au minimum le seuil éligible sinon une péréquation sera effectuée sur la somme allouée.

En ce qui concerne l'équipement, la convention vient d'être signée.

Pour 2020, nous ferons les mêmes demandes car les thèmes d'éligibilité sont inchangés.

Il y a une interrogation avec le kite-surf car il n'est pas une discipline de haut niveau de la FFVL.

ANS

Malgré les craintes du printemps 2019 qui nous avaient amené à réviser les recettes budgétaires publiques, le niveau global est finalement nettement supérieur à ce réajustement et dépasse 17000€ pour 2019 qui ont été intégralement versés début septembre 2019 sur le compte de la LOVL.

Encore bravo à tou.te.s les membres du CD et à l'équipe technique qui ont participé à l'instruction des dossiers ; le travail collectif est motivant et "paie".

Seuls les sites n'ont pas été pris en compte (cf. lettre de cadrage FFVL).

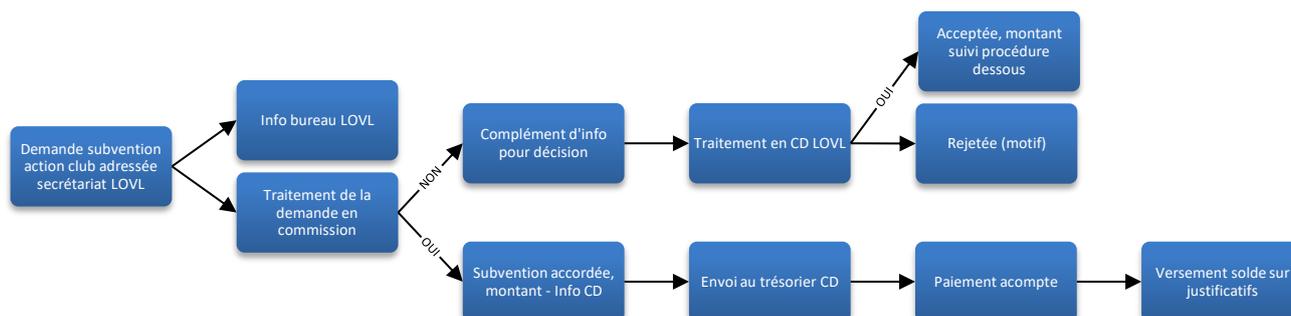
Désignation	Demandée	Accordée	%
Mise en place sur la gestion des risques	1 400 €	938 €	67 %
Financement des équipes régionales de formation	4 000 €	2 814 €	70 %
Formation régionalisée de cadres associatifs Parapente et Kite	6 000 €	4 690 €	78 %
Actions en direction du public féminin	2 600 €	1 172 €	45 %
Formation de découverte de la compétition	3 000 €	1 563 €	52 %
Actions en direction des jeunes	7 000 €	1 954 €	28 %
Actions en direction du public handi	6 000 €	3 908 €	65 %
Pérennisation, accessibilité et sécurisation des sites de pratiques conventionnés	4 000 €	0 €	0 %
Total	34 000 €	17 039 €	50 %

En 2020, il y aura certainement plus de demandes, il est à craindre une diminution de notre allocation globale.

ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DES COMMISSIONS

Fonctionnement

Jean-Luc rappelle le principe de fonctionnement (tableau).



Le fonctionnement 2019 est bon, il reste cependant quelques détails à améliorer. L'année 2020 sera la dernière pour l'équipe actuelle et ce sera notre leg à la future équipe.

Il est à la charge des commissions ;

- De gérer les demandes de subvention (demandes/réponses),
- De veiller à la conformité des demandes et d'en assurer le suivi,
- D'assurer la relance pour formalisation des demandes « entendues »,
- De répondre par email aux demandeurs en joignant la fiche de demande complétée.

Un dossier « Archives » va être créé dans le dossier « Dropbox/commissions » accessibles à tous.

L'accès au dossier dropbox ne semble plus poser de problème. Jean-Luc doit contacter Régine à ce propos .

Travail à court terme :

Mise en paiement du reliquat des demandes allouées en concertation avec Jean-Marc.

Il faut insister sur l'obligation de fournir des factures acquittées, à défaut la somme allouée ne sera pas versée et un remboursement de l'avance consentie sera envisagée.

Réunion du CD n°4 le 14 décembre :

les responsables de commissions présenteront leurs projets 2020 et devront avoir défini une première maquette budgétaire.

Point avec les commissions

Commission événements :

- Une relance a été faite pour avoir les factures.
- Les subventions pour le PLAF et le CDVL31 ont été soldées.
- Espivol a renoncé à sa demande, il manque encore des réponses.

Commission éducation :

- Le travail est en cours.

Commission compétition :

- Brigitte fait remarquer qu'elle a du mal à dégager un budget propre à la compétition car sa commission englobe également le HN. Elle souhaite donc pour 2020 un budget spécifique.
- Les structures répondent peu aux sollicitations.

Espaces aériens :

- Pascal ne gère pas de budget spécifique pour sa commission.
- Il nous parle de la dernière réunion CRAGALS dont le compte rendu sera diffusé après la réunion du CD.
- Il évoque 3 points principaux :
 - Modification du réseau RTBA pour ce qui concerne la largeur et le plafond, les horaires devraient rester inchangés.
 - Conflit au Prat d'Albi entre les aéromodélistes et les parapentistes.
 - Quelques pénétrations au-delà du FL115, les pilotes se sentant en sécurité en bas de la LTA.

Le compte rendu est en cours de rédaction.

Handi :

- Patrick fait part de l'étude d'une création de club/école « handi » dans le 65 car il y a de la demande.
- Des demandes de subvention supplémentaires (CDVL65) vont être faites, il y aura un arbitrage en fonction du budget global alloué.

Féminines :

- Participation aux événements (rencontre nationale des pilotes féminines à Muret – rencontre nationale des pilotes féminines FFVL au PLAF de Val Louron)
- Des projets clubs non réalisés (météo etc), il restera du budget disponible.
- Attente des factures stages féminines individuelles pour boucler le dossier.

Formation :

- Dominique fait savoir que sa commission ne traite pas de demande de subvention.
- 90% des recettes prévues ont été perçues. On devrait atteindre 8000€

Conclusions :

Certaines commissions sans représentant présent n'ont pas pu s'exprimer.

Il a été décidé de refaire une communication vers les présidents de structure concernant les subventions (gestion, dates butoirs des demandes, envoi des justificatifs, remplir correctement les demandes) action Jean-Luc via le secrétariat.

Intervention de Julien Garcia

- Le contrat d'apprentissage contracté pour Esteban actuellement en fin de formation DEJEPS parapente arrive à son terme. Il est prévu de remplacer Julien qui deviendra entraîneur national en 2021.

Esteban s'est quantitativement très investi entre sa formation, le pôle et l'école pro mais le résultat qualitatif reste à améliorer ; Julien travaille dans ce sens.

La FFVL va être à l'initiative d'un CDD de 1 an pour un emploi d'une année sur le pôle. Ce contrat pourrait passer à l'issue sur un emploi aidé géré par une structure (Ligue, CD, club ...). L'étude du cas est en étude à Toulouse.

- L'équipe de Ligue doit compter au moins 50% de sportif HN. Les critères sont fixés par le ministère, pour les sportifs âgés de plus de 25 ans, ils doivent faire partie des 16 meilleurs mondiaux.

Un sportif HN subit de nombreuses contraintes dont le suivi médical.

Pour une équipe de 8 pilotes, il faut 4 listés (SHN ou espoir) et ce n'est pas facile mis ça permet d'intégrer 4 non listés.

- La France est championne du Monde par équipe.

- Pierre Rémi est admis à la prochaine formation DEJEPS parapente. Il cherche un financement. Avec son DE, il pourrait devenir entraîneur.

DESIGNATION REPRESENTANT LOVL NATURA 2000

Natura 2000 est une volonté européenne dont la responsabilité est déléguée aux états membres. En France, cela concerne des zones limitées visant à préserver la faune et parfois la flore. Les réunions sont donc locales et concernent principalement les acteurs locaux.

Il pourrait cependant être intéressant d'avoir au sein de la Ligue des référents « Natura 2000 » (Massif central-Pyrénées-Littoral). Le but serait de partager les informations vers les autres participants Natura 2000 et de répondre aux demandes émanant de la Région Occitanie.

Le Comité Directeur ne souhaite pas donner suite à cette idée.

Jean-Luc fait remarquer que faute de représentant du Kite-surf, la question du littoral n'a pas pu être abordée. Laurent rapporte que Stéphane est fortement impliqué dans le kite et qu'il est vigilant.

Lors d'un tour de table, il est demandé aux présents qui participe aux réunions Natura 2000. Seuls Jean-Marc pour le CDVL11 et Jean-Luc pour le CDVL31 y participent. Jean-Marc prend en charge la demande faite pour le département de l'Aude.

LOCAL DE SAINT MARTIN DE LONDRES

Résiliation du bail au 31/12

Le local n'est pas utilisé par la Ligue. Michel qui l'utilise pour le cerf-volant a fait part à Eric et Hélène de son souhait de tout déménager dans un local appartenant à un membre de son association. En renonçant à ce local, la Ligue ferait une économie de 4000€.

Le bureau propose donc au Comité Directeur de se prononcer par vote sur la résiliation du bail avec effet au 31-12-2019.

Les conditions de vote/quorum étant réunies, il est procédé au vote. Personne ne s'oppose au vote à main levée.

Question : êtes-vous favorable à la résiliation du bail du local de Saint Martin au 31/12/2019 ?

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 15 voix

La résiliation du bail du local de Saint Martin au 31/12/2019 sera notifiée par Eric au propriétaire du local.

Organisation du vide local

Le bureau propose une organisation sur 3 jours avec une équipe de 4 personnes (Eric, Stéphane, Hélène, Jean-Luc):

- J-1 Rangement et présentation du matériel sur l'avant du local évitant ainsi toute visite non souhaitable dans l'ensemble du local.
- J-2 Ouverture du local aux associations selon le principe du 1^{er} arrivé, 1^{ER} servi ;
- J-3 Evacuation de tout ce qui reste (déchetterie, épaviste ...)

Hélène pense qu'il n'est pas nécessaire de mobiliser 4 personnes pendant 3 jours. Elle se propose pour établir la liste du matériel avec l'aide de Stéphane.

La liste sera diffusée avec possibilité de réservation.

Patrick est intéressé par le gros quad et le fauteuil pour les activités handi.

Le vide local se fera sur une demi-journée de 09H00 à 14H00 le dimanche 24 novembre.

La journée suivante sera consacrée à l'évacuation du matériel n'ayant pas trouvé preneur.

Patrick Fontana devra fournir au BD la liste du matériel qu'il a récupéré.

Hélène va s'occuper de récupérer le treuil et la bobine dynéma stockés chez Horizon parapente.

GUIDE A L'USAGE DES GESTIONNAIRES DE SITES DE LA FFVL

Jean-Luc présente le guide réactualisé à l'usage des gestionnaires de sites FFVL.

L'existence de ce guide devrait être portée à la connaissance de tous les présidents de structure et de CDVL.

Ce guide est disponible via le site internet de la Ligue. Un renvoi est fait vers le site FFVL.

A noter l'absence dans ce guide d'un exemple de convention type (que l'on trouve par ailleurs sur le site FFVL <https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Convention%20%C3%A0%20usage%20du%20vol%20libre.pdf>).

UTILISATION DU MAILING FFVL

Eric souhaite que la ligue communique à minima vers l'ensemble des licenciés. Ces communications doivent impérativement intéresser tous les licenciés ou presque, le licencié doit se dire « la Ligue m'écrit donc c'est important » sinon il faut déléguer la diffusion de l'information aux présidents de structure (clubs et CDVL).

Un mailing général peut être une communication « politique » c'est pourquoi il est indispensable de la maîtriser au niveau du BD.

Le Comité Directeur débat sur l'implication des présidents dans la vie de leur structure.

Laurent fait remarquer qu'il serait contre-productif de les court circuiter.

Le Comité Directeur décide de ne pas faire de filtrage du mailing, il est demandé cependant aux responsables des commissions de limiter ces envois au maximum et de ne s'adresser qu'aux présidents de structures et de CDVL en précisant si le contenu du messages doit être diffusé à l'ensemble des adhérents.

Il semble que le mailing parte sous l'adresse de celui qui l'envoie et pas sous l'adresse générique de la Ligue. Cela peut limiter l'impact du mailing. Il faudra mettre en place une charte commune du mailing LOVL pour plus de visibilité...

DIVERS

Point technique et sécurité

Jean-Luc fait remarquer que le fonctionnement de la commission « technique et sécurité » est compromis avec le départ d'Alain. Il compte sur la contribution de Jean-Jacques mais celui-ci n'est pas à temps plein et a d'autres missions au sein de la FFVL.

Projection du film de présentation des disciplines de la FFVL puis du film de Jean-Marc Galand sur la Stratégie Individuelle de Gestion du Risque.

Lors du rassemblement des animateurs sécurité FFVL il a été remonté que les licenciés semblaient lassés par le thème « Sécurité ».

Laurent fait remarquer qu'il faut néanmoins continuer à communiquer sur ce thème pour obtenir des résultats.

La 4^{ème} réunion « sécurité » proposée par la Ligue se tiendra à la Maison des sports de Labège le vendredi 22 novembre à 19H00.

Manches à air FFVL

Lors de la Coupe Icare, Hélène a récupéré le stock de nouvelles manches à air destinées à la Ligue.

Le format a complètement changé :

- Le diamètre des nouvelles « grandes manches à air » est équivalent à celui des anciennes « petites manches à air », la longueur excessive fait craindre qu'elles ne soient pas utiles par vent faible.
- le diamètre des nouvelles « petites manches à air » est très réduit (18cm) avec encore une longueur excessive ce qui pourraient les rendre inopérantes. Par leur taille elles seront peu visibles.

La distribution des manches à air de 55cm de diamètre constituait un aide financière non négligeable pour les structures gestionnaires de site.

Le Comité Directeur pense que c'est un gaspillage financier.

Une lettre précisant les remarques précédentes va être envoyée à la Commission Nationale Sites de la FFVL .

Réunion des présidents de CDVL de l'Occitanie

Les présidents de CDVL seront conviés à un rassemblement à Carcassonne le samedi 30 novembre. Le repas sera pris en charge par la Ligue. Cette journée permettra d'évoquer les problèmes rencontrés et l'avenir des Comité départementaux.

L'ordre du jour et l'invitation seront diffusés en temps voulu.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

Jean-Luc Lomon